



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

QUEL SALARIÉ ÊTES-VOUS ?

VOTRE PROFIL EN 5 QUESTIONS

**Êtes-vous toujours contre, négociateur né ou rôleur professionnel ?
Voyez-vous le piège partout ou l'opportunité à saisir ?
Êtes-vous tétanisé par le changement ?**

Faites le point avec notre petit questionnaire.

Vous n'avez pas de mutuelle, pas de complémentaire santé prise en charge par votre employeur à 50% comme c'est le cas dans beaucoup de grandes entreprises. D'ici le 1^{er} janvier 2016, ce sera le cas.

Vous vous dites :

- le syndicat qui a négocié cela est un « traître à la classe ouvrière » ;
- ▲ c'est un problème, car les « requins des assurances » vont fondre sur le marché de la santé ;
- le syndicat qui a négocié cela s'intéresse aux salariés les plus précaires et les moins couverts par des garanties.

Vous êtes licencié(e). Vous n'aviez pas utilisé votre droit individuel à la formation, le compteur s'est bloqué à 120 heures. Vous perdez tout. Demain, vous emmènerez ces heures avec vous, sur un compte individuel de formation qui vous suivra partout.

Vous vous dites :

- c'est un nouveau droit attaché à ma personne, c'est quand même mieux, je pourrai l'utiliser quand j'aurai un projet ;
- il doit y avoir un piège, un nouveau droit ça cache une entourloupe ;
- ▲ la formation de toute façon, ça ne sert à rien.

Vous travaillez à temps partiel. Vous ne l'avez pas choisi, mais dans votre entreprise, c'est comme ça, le patron refuse de donner plus de 16 heures par semaine aux salariés, en majorité des femmes, qui aimeraient bien travailler un peu plus. Demain, si vous le demandez, il devra vous donner au moins 24 heures, soit 8 heures de plus.

Vous vous dites :

- ▲ je pourrai toujours demander soit, mais au risque de perdre mon emploi ;
- 8 heures de plus, cela peut m'aider à boucler mes fins de mois ;
- le temps partiel est une honte, il faut l'abolir.

Votre entreprise traverse une période difficile. Ses carnets de commande sont en très forte baisse. Demain, votre employeur pourra demander aux syndicats de négocier un accord pour deux ans, le temps que la situation s'améliore. Un effort sera demandé à chacun. Le patron s'engagera à ne pas licencier, à ne pas toucher aux 35 heures, mais les salariés devront accepter par exemple une modération salariale.

Vous vous dites :

- c'est du chantage, hors de question ;
- ▲ c'est de la destruction organisée des droits fondamentaux des salariés ;
- la priorité c'est de maintenir l'emploi, mais attention quand ça ira mieux, le patron devra rémunérer les efforts des salariés.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Vous êtes au chômage depuis 4 mois. Vous avez encore droit à 20 mois d'indemnisation. On vous propose un emploi. Aujourd'hui, vous hésitez parce que vous risquez de perdre tous vos droits au chômage si cela ne marche pas. Demain, vous pourrez vous lancer, en cas d'échec vous retrouverez vos indemnités chômage.

Vous vous dites :

- je tente, il y a beaucoup plus de sécurité ;
- encore un nouveau droit que les chômeurs vont devoir se payer ;
- ▲ avec ça, Pôle Emploi va nous obliger à accepter n'importe quoi.

Faites vos comptes

Vous avez une majorité de réponses ▲ ou ■ : vous pourriez être tenté(e) d'aller manifester contre l'accord Sécurisation de l'emploi avec les syndicats qui ne l'ont pas signé.

C'est dommage pour vous, vous êtes victimes d'une vaste opération d'intox visant à faire croire qu'il suffit de s'opposer et de ne rien négocier pour faire progresser vos droits.

Vous avez une majorité de ● : vous n'irez pas manifester et vous avez raison, vous avez compris où était votre intérêt.

Vous savez que le monde du travail est secoué de crises violentes, de mutations profondes qui plongent beaucoup d'entre nous dans le chômage et la précarité. Mais vous pensez, comme nous, qu'il faut inventer de nouveaux droits, préparer l'avenir avec plus de sécurité pour les plus fragiles, avec moins d'inégalités.

Vous savez que ceux qui disent « ne changez rien » ne préparent pas l'avenir.

Vous n'aimez pas avoir le dos au mur, vous voulez avancer pour plus de justice sociale et offrir aux jeunes générations l'avenir plus stable auquel elles aspirent et qui leur est refusé.

Vous savez aussi qu'aujourd'hui dans bien des pays d'Europe toutes les garanties sont revues à la baisse. Des peuples souffrent. Mais en France, dans un contexte dur, un syndicalisme qui ne se résigne pas peut conquérir de nouveaux droits par le dialogue.

Vous pouvez vous rapprocher de la CFDT la plus proche de vous. Vous serez bien accueillis.

LA CFDT S'ENGAGE POUR CHACUN AGIT POUR TOUS